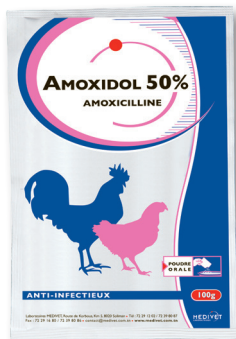


AMOXIDOL 50%

AMOXICILLINE



COMPOSITION

Amoxicilline (s.f. trihydrate).....50 g
Excipient q.s.p. 100 g

INDICATIONS

Chez les poulets de chair :

- Prévention en milieu infecté des entérites nécrosantes à Clostridium perfringens sensibles à l'amoxicilline.

POSOLOGIE

20 mg d'amoxicilline par kg de poids vif et par jour pendant 5 jours par voie orale après dissolution dans l'eau de boisson, soit 40 mg de poudre par kg de poids vif et par jour pendant 5 jours.

La spécialité est administrée dans l'eau de boisson par mode pulsé pendant 6 heures.

DÉLAI D'ATTENTE

• Viandes et abats : 3 jours.

En l'absence d'un temps d'attente pour les œufs, ne pas utiliser chez les volailles pondeuses productrices d'œufs de consommation (4 semaines avant démarrage de la ponte et pendant celle-ci).

CONDITIONNEMENT

- Sachet de 40 g.
- Sachet de 100 g.